

Mes collègues et moi-même, nous continuerons à porter la voix des élus locaux, afin de garantir un juste équilibre entre les obligations incombant aux personnes itinérantes et celles des collectivités locales. Vous pouvez compter sur ma détermination pour que l'examen de ce texte puisse se poursuivre à l'Assemblée nationale et ainsi être définitivement adopté.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, en mes meilleurs sentiments.

Catherine DI FOLCO,
Sénateur du Rhône

